

Le Bagotier



Journal de Sainte-Hélène-de-Bagot

JUIN 2024

ST-JEAN-BAPTISTE - 22 JUIN 2024

MERCI AUX COMMANDITAIRES ET AUX BÉNÉVOLES !

DÉTAILS À LA PAGE 12

La Fête
nationale
du Québec



NOUVEAU STATIONNEMENT MUNICIPAL

DÉTAILS À LA PAGE 11



Restez informés via www.sainte-helenedebagot.com

Municipalité de Sainte-Hélène de Bagot Loisirs Sainte-Hélène

Faire parvenir vos documents à publier en format Word AVANT le 10 de chaque mois pour la parution du mois suivant à mun@sainte-helenedebagot.com

À LA UNE

- 03 MOT DU MAIRE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
- 04 CONFÉRENCE DE PRESSE MADA ET PATRIMOINE
- 05 RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
- 07 AVIS PUBLIC - INTERDICTION D'ARROSAGE
- 10 PISCINES
- 11 EAU POTABLE, UNE RESSOURCE ÉPUISABLE
- 11 VANDALISME
- 12 COMMANDITAIRES - FEUX D'ARTIFICE
- 19 ÉQUIPE DU CAMP DE JOUR 2024
- 20 COMMANDITAIRES - CAMP DE JOUR
- 21 RENDEZ-VOUS GLACÉS
- 22 SOIRÉES DE DANSE COUNTRY
- 24 IMAGE ET RADAR

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Le 24 juin - Fête nationale

Le 1^{er} juillet - Fête du Canada

421, 4^e Av., Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0
www.sainte-helenedebagot.com

CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE

RÉJEAN RAJOTTE
450 791-2297



CONSEILLÈRE #1

HÉLÈNE DUFAULT
450 888-0024



CONSEILLER #2

MARTIN DOUCET
450 502-0457



CONSEILLER #3

ROBERT CHEVRIER
450 502-4411



CONSEILLER #4

PIERRE PARÉ
450 278-2327



CONSEILLER #5

MICHEL DAIGLE
450 230-2230



CONSEILLER #6

DANIEL PLANTE
819 388-0036

**PERSONNEL
MUNICIPAL**



450 791-2455

**BUREAU MUNICIPAL OUVERT DU LUNDI AU JEUDI
DE 8 H 30 À 12 H ET DE 13 H À 16 H 30**

MICHELINE MARTEL | Directrice générale
Poste 2240 • dq@sainte-helenedebagot.com

LUCIE CHEVRIER | Directrice générale adjointe
Poste 2250 • dga@sainte-helenedebagot.com

BRIGITTE GENDRON | Technicienne administrative
Poste 2340 • info@sainte-helenedebagot.com

MARTINE LUPIEN | Adjointe administrative
Poste 0 • mun@sainte-helenedebagot.com

OLIVIA BOURQUE | Coordonnatrice en loisirs
Poste 2310 • loisir@sainte-helenedebagot.com

LUC GÉLINAS | Directeur des travaux publics
Poste 2260 • travauxpublics@sainte-helenedebagot.com

FRANCIS RAJOTTE | Directeur service des incendies
incendie@sainte-helenedebagot.com

RAYMOND LESSARD | Officier municipal en bâtiment
Poste 2230 • inspecteur@sainte-helenedebagot.com
Horaire : mardi de 8 h à 12 h | mercredi et jeudi de 8 h à 14 h
Sur rendez-vous



**NUMÉRO D'URGENCE
TRAVAUX PUBLICS
SEULEMENT**

Voici des exemples d'une urgence possible :



Fuite d'eau



Problème d'égout



Entrave à la circulation

En dehors des heures ouvrables de bureau :

450 250-2481

La municipalité VOUS INFORME



Mot du maire

Réjean Rajotte
Maire

Chers hélénois et hélénoises,

Aujourd'hui, je m'adresse aux gens qui utilisent les services de l'aqueduc municipal. Vous dites souvent que vous trouvez que l'eau coûte cher! Malheureusement, on dirait que pour certains ce n'est pas assez, car ils continuent d'arroser malgré une interdiction d'arrosage. Nous avons été obligés de faire venir deux citernes d'eau potable pour renflouer le puits afin que vous puissiez vous laver, cuisiner, boire et utiliser les essentiels de la maison, etc. La facture, ce sont les citoyens qui auront à la payer et préparez-vous, on annonce un été de sécheresse. Donc si les citoyens ne participent pas à l'utilisation raisonnable de l'eau, l'été sera long et coûteux. Je vous demande d'être nos yeux pour arrêter les gens qui ne comprennent pas l'importance d'avoir de l'eau potable pour leur utilisation normale et personnelle à la maison. Un gazon jaune, il n'y a pas de honte à ça, c'est même un signe de respect pour l'environnement et surtout pour tous les gens du village qui ont besoin d'eau pour fonctionner.

La Municipalité est toujours en attente de l'autorisation ministérielle pour son deuxième puits. Dès que nous l'obtiendrons et qu'il sera en fonction, nous continuerons les recherches pour trouver de nouvelles sources d'eau potable, car l'eau est essentielle pour que nous puissions avoir une vie adéquate, pragmatique et aisée.

Dans un esprit plus joyeux, j'espère vous croiser à la fête nationale, qui vous offrira une panoplie d'activités organisées par le Comité des loisirs et les feux d'artifice offerts par la Municipalité et ses généreux donateurs nommés aux pages 12 à 17. La Saint-Jean à Sainte-Hélène, ça se fête en grand!

À bientôt et bon été à vous tous.



Mot de la directrice générale

Micheline Martel, OMA
Directrice générale
et greffière-trésorière

Chers hélénois et hélénoises,

Nous arrivons déjà à la demi-année 2024. Le stationnement municipal pour la communauté est terminé, ainsi que le resurfaçage et le rapiécage. La demande d'autorisation au ministère de l'Environnement se poursuit. Nous répondons aux multiples questions et exigences pour obtenir le droit d'utiliser le nouveau puits, ce qui sera bénéfique pour tous. Pour la station d'épuration, au moment d'écrire ces lignes, elle est en fonction depuis déjà un mois. L'équipe est présentement en ajustement des programmations et en formation. D'ici quelques semaines seulement, nous aurons enfin la pleine et entière possession de l'usine.

Dans un autre ordre d'idée, la Municipalité a travaillé encore très fort pour que vous puissiez profiter au maximum des infrastructures et du matériel urbain mis à la disposition du public. Un grand merci aux employés des travaux publics pour tout le travail fait dans les parcs de loisir et de détente ainsi que le rafraîchissement de la galerie du presbytère, lui donnant un air de jeunesse, et tout cela pour le grand bonheur des citoyens. Le plus grand plaisir pour nous, c'est de vous voir marcher, faire du vélo, dîner au parc Réal-Godin, jardiner au presbytère, jouer au parc des loisirs, sur tous les terrains disponibles. Un village qui bouge, une communauté en santé!

Parlant de parc, nous poursuivons les aménagements du nouveau parc au bout de la rue principale dans les prochaines semaines par la plantation d'arbres et d'arbustes. Les lampadaires sont installés, le matériel urbain est construit, le tout prendra forme au fur et à mesure de l'installation des aménagements. Toutefois, nous sommes toujours en attente de la réponse à notre demande de subvention pour les modules de jeux à l'inspiration de la nature, ce qui déterminera si ceux-ci seront installés cette année ou l'année prochaine.

En terminant, chers hélénois et hélénoises, il y aura plusieurs activités et événements intéressants encore au cours de l'année, et chaque fois, que ce soit organisé par la Municipalité ou le Comité des loisirs, nous sommes toujours très heureux de vous y retrouver en grand nombre.

Le temps des vacances arrive. Soyez content, soyez prudent, mais soyez surtout époustoufflant... de bonheur!



D'hier à aujourd'hui...

Un circuit patrimonial à découvrir et une nouvelle Politique et plan d'action MADA à dévoiler !

Sainte-Hélène-de-Bagot, le 6 juin 2024 – La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot a procédé au lancement officiel de sa nouvelle Politique Municipalité amie des aînés (MADA) ainsi que son plan d'action 2024-2028. Par la même occasion, elle a procédé au dévoilement d'outils d'attraction venant compléter le célèbre circuit patrimonial de la communauté hélénoise, par l'ajout de fanions de rue et par la refonte du dépliant promotionnel.

Soucieux du bien-être des aînés, la nouvelle Politique a été élaborée, avec la collaboration du comité consultatif MADA, afin d'optimiser les services aux personnes âgées. Dans un esprit de reconnaissance pour ce qu'ils ont légué comme culture, valeurs et souvenirs impérissables, les membres du conseil ont porté une attention par le biais de cette politique et plan d'action à offrir un milieu de vie adapté à leurs besoins, s'assurer de leur inclusion aux diverses activités, mais surtout veiller à leur confort, leur bien-être et leur sécurité. Madame Hélène Dufault, conseillère et responsable des questions aînées mentionne « *qu'il est important de favoriser l'accès à l'information, l'inclusion, le respect, la bienveillance et les liens intergénérationnels. Il est aussi essentiel de promouvoir les saines habitudes de vie et le vieillissement actif et en santé. Tous ces enjeux font partie de nos préoccupations.* »

Depuis plusieurs années, la Municipalité a mis en valeur ses richesses du passé par l'implantation de son circuit patrimonial. Cette journée était l'occasion idéale de bonifier le circuit, qui arbore fièrement 38 panneaux descriptifs et imagés relatant l'histoire de notre beau village et rappelant ainsi que ce sont nos prédécesseurs qui ont tracé la voie pour nous. La Municipalité est fière d'avoir érigé sur la rue Principale le fanion promotionnel et d'avoir effectué la refonte du dépliant patrimonial qui sera disponible à plusieurs endroits. Nous invitons les passionnés de patrimoine à venir découvrir l'histoire de Sainte-Hélène-de-Bagot ainsi que les personnages marquants qui y ont vécu. « *Le conseil et moi-même sommes honorés de poursuivre la valorisation du village, de notre histoire et des hélénois et hélénoises qui ont forgé le passé et forgeront l'avenir de notre héritage, de nos valeurs et du développement d'hier à aujourd'hui* », mentionne le maire, monsieur Réjean Rajotte.

La Politique Municipalité amie des aînés et son plan d'action ainsi que les panneaux du circuit patrimonial peuvent être visualisés sur notre site Internet au www.sainte-helenedebagot.com.

Source :

Micheline Martel, OMA, directrice générale
Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot
450 791-2455 / dg@sainte-helenedebagot.com





Résumé de certains sujets du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot tenue le mardi 4 juin 2024, à 19 h 30.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

4 JUIN 2024

ORDRE DU JOUR

1	OUVERTURE DE LA SÉANCE	5.2	Cours d'eau Chibouet – Demande d'intervention Branche 81 – Modification par l'ajout de la Branche 82 – Approbation;
1.1	Constatation du quorum et déclaration d'ouverture de la séance;	5.3	Usine d'épuration des eaux usées – Coût supplémentaire relatif à l'ajout d'un événement – Directive de changement numéro DCRI-MP-03(Rev01) – Ratification;
1.2	Période de questions;	5.4	Personne autorisée à délivrer des constats – Bande riveraine, rive et littoral – Nomination;
2	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	5.5	Compteurs d'eau – Appel d'offres pour acquisition – Octroi;
2.1	Ordre du jour – Adoption;	5.6	Compteurs d'eau – Soumission pour installation – Octroi;
2.2	Procès-verbal – Adoption;	5.7	RIAM – Ramassage de gros rebuts – Changement de date – Demande;
2.3	Comptes payés et à payer – Adoption;	5.8	Entente d'intention pour une servitude relative à la non-utilisation de pesticides dans l'aire de protection du puits d'eau potable PE-7 – Autorisation de négociation et de signature;
2.4	États comparatifs – Dépôt;	6	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
2.5	Affectations financières à divers projets – Autorisation;	7	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
2.6	Affectation des sommes du sous-volet 1a dans le cadre de l'entente relative au remboursement de l'aide financière versée pour le programme de soutien en milieu municipal en patrimoine immobilier – Autorisation;	7.1	Dérogation mineure – Demande pour le lot numéro 4 237 660 – Approbation;
2.7	Appel d'offres – Numérisation de documents – MRC des Maskoutains – Refus;	7.2	Règlement numéro 627-2024 modifiant le Règlement de zonage afin d'autoriser les lave autos et les établissements d'entreposage dans la zone numéro 206 – Adoption;
2.8	Loi sur les compétences municipales – Personne pour tenter de régler les mécontentes visées à l'article 36 – Désignation;	7.3	PIIA – Demande de rénovation pour le lot numéro 1 956 690 – Approbation;
2.9	Matériel promotionnel de la Municipalité – Dérogation tarifaire au Règlement numéro 616-2023 de tarification en lien avec certains biens, services et activités offerts par la Municipalité – Évènement du 6 juin 2024;	8	TRAVAUX PUBLICS
3	SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE	8.1	Conditions de travail - Bottes de travail TP – Modification;
3.1	Incendie – Demandes mensuelles – Approbation;	9	LOISIRS ET CULTURE
3.2	Incendie – Rapport mensuel – Prendre acte;	10	AFFAIRES DIVERSES
4	TRANSPORT	11	PÉRIODE DE QUESTIONS
4.1	Construction du stationnement municipal à l'église – Excavation Laflamme et Ménard – Décompte progressif – Paiement – Autorisation;	12	CLÔTURE DE LA SÉANCE
4.2	Travaux de resurfacement de la 4 ^e Avenue – Pavage Drummond – Décompte progressif – Paiement – Autorisation;		
5	HYGIÈNE DU MILIEU		
5.1	Rapport résumé du représentant de la Municipalité à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM);		

2.5 Affectations financières à divers projets – Autorisation

Le conseil a autorisé des affectations pour des projets dont la taxation avait été perçue en 2023 en totalité ou une partie de la taxation, afin de prendre les sommes à partir du surplus et régulariser la situation et d'utiliser ces sommes pour les projets pour lesquels, elles avaient été perçues. Pour une affectation totale de 180 000 \$.

Le conseil municipal de Sainte-Hélène-de-Bagot avait également pris la décision, lors de l'étude du budget, de libérer le Fonds de roulement, pour qu'il soit disponible pour une utilisation future pour des investissements d'immobilisations, pouvant être répartis sur des paiements de quelques années, sans frais d'intérêts pour les citoyens. Le conseil a procédé au renflouement du Fonds de roulement à partir du Fonds général, pour un montant total de 96 312 \$.

2.6 Affectation des sommes du sous-volet 1a dans le cadre de l'entente relative au remboursement de l'aide financière versée pour le programme de soutien en milieu municipal en patrimoine immobilier – Autorisation

En 2020, la Municipalité avait déclaré son intérêt pour participer à l'entente concernant le Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier avec la MRC des Maskoutains. L'entente a été transmise à la Municipalité pour une approbation le mois dernier.

De ces engagements, la Municipalité avait déjà taxé le volet 1a, au cours des années 2022 et 2023, pour ce projet, dont les sommes sont au surplus et dont le conseil a approuvé l'affectation au poste budgétaire visé par ce projet pour que ces sommes déjà perçues soient utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été perçues et ce pour une somme qui totalise 30 000 \$.

2.8 Loi sur les compétences municipales – Personne pour tenter de régler les mésententes visées à l'article 36 – Désignation

Le conseil a nommé tel que le prévoit la *Loi sur les compétences municipales* aux articles 35 et suivants, monsieur Luc Gélinas, directeur des travaux publics, à titre de personne désignée pour tenter de régler les mésententes visées à l'article 36 de cette même Loi. Il a aussi été décrété, tel que stipulé à la *Loi sur les compétences municipales* à l'article 41, que la rémunération et les frais de la personne désignée sont répartis au prorata de la part des propriétaires intéressés aux travaux et que les frais relatifs à l'utilisation de la personne désignée pour tenter de régler les mésententes visées aux articles 35 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* sont au tarif de l'article 21 « taux horaire aux travaux publics » du Règlement municipal en lien avec la tarification des biens et services.

3.1 Incendie – Demandes mensuelles – Approbation

Les achats demandés et autorisés par le conseil, avant les taxes applicables, sont quatre brosses de lavage pour les camions au montant de 20,00 \$ chacune et onze sacs pour les petits pompiers, au montant de 167,90 \$ chacun.

4.1 Construction du stationnement municipal à l'église – Excavation Laflamme et Ménard – Décompte progressif – Paiement – Autorisation

Le conseil a autorisé le paiement de la facture relative au décompte progressif numéro 1, pour les travaux de construction du stationnement municipal à l'église, au montant de 96 329,59 \$, avant les taxes applicables.

4.2 Travaux de resurfaçage de la 4^e Avenue – Pavage Drummond – Décompte progressif – Paiement – Autorisation

Le conseil a autorisé le paiement de la facture relative au décompte progressif numéro 1, pour les travaux de resurfaçage de la 4^e Avenue, au montant de 150 535,93 \$, avant les taxes applicables.

5.2 Cours d'eau Chibouet – Demande d'intervention Branche 81 – Modification par l'ajout de la Branche 82 – Approbation

Le conseil a autorisé un ajustement de modification de la demande d'intervention de la Municipalité effectuée par la résolution numéro 17-01-2023, pour des travaux à être effectués par la MRC des Maskoutains, pour le cours d'eau de la rivière Chibouet, Branche 81, afin d'y ajouter la Branche 82.

5.3 Usine d'épuration des eaux usées – Coût supplémentaire relatif à l'ajout d'un événement – Directive de changement numéro DCRI-MP-03(Rev01) – Ratification

Le conseil a autorisé le paiement des coûts supplémentaires à l'entreprise Nordmec construction inc., au montant maximum de 5 907,67 \$, avant les taxes applicables, pour la demande de changement numéro DCRI-MP-03(Rev01) ainsi qu'un montant de 9 188,23 \$, avant les taxes applicables, pour la directive de changement numéro DCME-8.

5.4 Personne autorisée à délivrer des constats – Bande riveraine, rive et littoral – Nomination

Le conseil a nommé monsieur Jean-Philippe Denoncourt, inspecteur des rives de la MRC, dans le cadre de l'entente intermunicipale pour la fourniture de services pour l'inspection et le service d'accompagnement de la bande de protection des rives, à titre de fonctionnaire désigné et de personne autorisée à délivrer des constats d'infraction pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, en vertu du Règlement numéro 380 2009 modifiant le Règlement de zonage numéro 307-2006, chapitre 16, à l'égard des bandes riveraines, des rives et du littoral.

5.5 Compteurs d'eau – Appel d'offres pour acquisition – Octroi

Le conseil a octroyé à la compagnie Les Compteurs d'eau du Québec, le contrat pour l'acquisition de 20 compteurs d'eau et transmetteur, selon les spectres et demandes stipulés à l'appel d'offres, au montant de 8 132,60 \$, avant les taxes applicables. Il a aussi autorisé la création d'un prêt, nommé « Compteurs d'eau », à partir du Fonds de roulement, sans intérêt sur une période de 4 ans, pour la période 2025, 2026, 2027 et 2028 à parts égales, pour un montant de dépense taxes nettes de 8 539,22 \$, remboursable par le secteur aqueduc.

5.6 Compteurs d'eau – Soumission pour installation – Octroi

Le conseil a octroyé à la compagnie Plombexel inc., le contrat pour l'installation minimale de 15 compteurs, mais pouvant aller jusqu'à 20 compteurs, au montant de 175,00 \$ l'unité, avant les taxes applicables, tel qu'il appert à la soumission datée du 29 avril 2024. Il a aussi autorisé la création d'un prêt, nommé « Compteurs d'eau », à partir du Fonds de roulement, sans intérêt sur une période de 4 ans, pour la période 2025, 2026, 2027 et 2028 à parts égales, pour le montant réel et d'un montant maximum de la dépense taxes nettes de 3 674,60 \$, remboursable par le secteur aqueduc.

5.7 RIAM – Ramassage de gros rebuts – Changement de date – Demande

Les membres du conseil demandent à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains de s'assurer que la collecte de gros rebuts ait lieu à la suite de la grande période de déménagement du 1er juillet de chaque année, pour la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, afin de maximiser son efficacité.

7.1 Dérogation mineure – Demande pour le lot numéro 4 237 660 – Approbation

Le conseil a accordé une dérogation mineure afin de permettre un empiètement du bâtiment principal et son escalier menant à l'étage à 0,80 mètre de la limite de propriété ainsi qu'une somme des marges latérales à 4,75 mètres sur le lot 4 237 660.

7.2 Règlement numéro 627-2024 modifiant le Règlement de zonage afin d'autoriser les lave autos et les établissements d'entreposage dans la zone numéro 206 – Adoption

Le conseil a adopté le Règlement numéro 627-2024 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage afin d'autoriser les lave-autos et les établissements d'entreposage dans la zone numéro 206 »; et

Ledit Règlement entrera en vigueur seulement au moment de l'obtention du certificat de conformité par la MRC des Maskoutains, dont un avis public sera émis à ce moment.

7.3 PIIA – Demande de rénovation pour le lot numéro 1 956 690 – Approbation

Le conseil a accordé un permis de rénovation dans le secteur visé par le PIIA, afin de permettre les travaux proposés dans le document déposé, pour le bâtiment principal situé sur le lot numéro 1 956 690.

L'entièreté des procès-verbaux se trouve sur notre site Internet. Prendre note que le livre officiel des procès-verbaux, se trouvant au bureau municipal, a préséance sur toute autre version.

**INTERDICTION D'ARROSAGE
POUR LA PÉRIODE DU 12 AU 30 JUIN 2024 INCLUSIVEMENT**

Par la présente est donné par la soussignée une interdiction d'arrosage pour la période du 12 au 30 juin 2024 inclusivement, en vertu du Règlement numéro 623-2024 régissant l'utilisation de l'eau potable et en considérant que la personne chargée de l'application dudit Règlement demande la mise en place de son article 7.17.

Cette interdiction est pour l'arrosage des pelouses, des arbres et des arbustes, le remplissage des piscines, ainsi que le lavage des véhicules et l'utilisation de l'eau à l'extérieur, peu importe la raison. La raison de l'interdiction est en conséquence de la sécheresse dues aux températures chaudes survenues récemment, entraînant une diminution de la quantité d'eau potable au puits.

Toutefois, cette interdiction ne s'applique pas si vous avez déjà obtenu un permis d'arrosage et qu'il est toujours valide ou si vous avez une dérogation transmise par la Municipalité.

Dans le cas de nouvelles pelouses, de nouvelles plantations d'arbres ou d'arbustes ou de remplissage de nouvelles piscines, une autorisation peut être obtenue de l'autorité compétente si les circonstances climatiques ou les réserves d'eau le permettent. Une demande de permis doit être faite auprès du directeur des travaux publics de la Municipalité. L'émission de ce permis est sans frais pour le citoyen.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 11 juin 2024.

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ LES 24 JUIN ET 1^{ER} JUILLET 2024

Le conseil et les employés municipaux vous souhaitent une bonne Fête nationale



et une bonne Fête du Canada.



“ La prochaine séance du conseil sera tenue le 2 juillet 2024, au 421, 4^e Avenue. ”

AVIS PUBLIC

Pour consulter les Avis publics :

- ➔ 421, 4^e Avenue (bureau municipal)
- ➔ 400, 2^e Rue (chalet des loisirs)
- ➔ www.sainte-helenedebagot.com (onglet AVIS PUBLICS)

TAXES MUNICIPALES 3^e versement

DATE D'ÉCHÉANCE

3^e versement

21 août 2024

LE BAGOTIER | RELÂCHE JUILLET



Le Bagotier fait relâche en juillet. Celui du mois d'août contiendra tous les détails concernant les cours débutant en septembre, mais vous pourrez également retrouver ces informations sur notre site Internet au www.sainte-helenedebagot.com.

CALENDRIER COLLECTES 2024

D Déchet
 R Recyclable
 O Organique
 F Férié
O Collecte des résidus domestiques dangereux
 O Collecte des gros rebus

JUIN							JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1	1	2	3	4	5	6	
2	3	4 ^R	5 ^O	6	7	8	7	8	9 ^R	10 ^O	11	12	13
9	10	11 ^O	12 ^O	13	14	15	14	15	16 ^R	17 ^O	18	19	20
16	17	18 ^R	19 ^O	20	21	22	21	22	23 ^O	24 ^O	25	26	27
23 ²³	24	25 ^O	26 ^O	27	28	29	28	29	30 ^R	31 ^O			

BIBLIO

Bibliothèque municipale de Sainte-Hélène-de-Bagot
670, rue Principale | 450 791-2455 poste 2300
Mercredi 19 h à 21 h | Samedi 9 h 30 à 11 h 30

Horaire - Saison estivale
(du 29 juin au 31 août)

Mercredi 19 h à 21 h | Samedi fermé

LES PISCINES

Depuis le 1^{er} juillet 2021, plusieurs modifications ont été apportées au Règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles, impliquant une mise à jour du règlement municipal sur les piscines.

Les Municipalités ont la responsabilité de veiller au respect du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Les propriétaires de piscine résidentielle doivent donc se référer aux autorités compétentes de leur Municipalité pour connaître les règles en vigueur. Le propriétaire devra demander un permis à sa Municipalité locale afin de construire, installer ou remplacer une piscine ou pour ériger une construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine.

Voici quelques règles :

PISCINES VISÉES : Le Règlement s'applique à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient creusées, semi-creusées, hors-terre ou démontables (gonflables ou autres).

- RÈGLES RELATIVES AUX ENCEINTES :** Lorsqu'une enceinte doit être installée, celle-ci doit avoir une hauteur minimale de 1,2 m; empêcher le passage d'une balle de 10 cm de diamètre (ex. : entre les barreaux ou entre le sol et le bas de l'enceinte); lorsque l'enceinte est formée par une clôture à maille de chaîne, les mailles doivent avoir une largeur maximale de 30 mm; ne pas être conçue de manière à pouvoir être escaladée facilement.
- RÈGLES RELATIVES AUX PORTES DES ENCEINTES :** Toute porte d'une enceinte doit respecter les mêmes caractéristiques que l'enceinte décrite précédemment. De plus, elle doit toujours se refermer et se verrouiller automatiquement. Le dispositif de sécurité passif (loquet) peut être installé à deux endroits : du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte; du côté extérieur de l'enceinte, à au moins 1,5 m de hauteur.
- Éloignez les objets qui pourraient être utilisés pour grimper près de la piscine. Installez votre système de filtration ou tout objet (escalier, rocher, bac à fleurs) à plus d'un mètre de la paroi de la piscine et vérifiez régulièrement qu'aucun bac, jouet ou autre objet n'ait été posé par inadvertance près de la piscine ou de la clôture.
- Le filtreur et tout autre appareil de fonctionnement doivent être installés de manière à ne pas pouvoir être utilisés pour grimper par-dessus l'enceinte ou la paroi de la piscine, soit à plus de 1 m de la paroi de la piscine ou de l'enceinte (lorsqu'installé à l'extérieur de l'enceinte).
- Les appareils peuvent être situés à moins de 1 m s'ils sont installés, soit à l'intérieur d'une enceinte; soit sous une structure d'au moins 1,2 m de haut qui ne peut être facilement escaladée et qui empêche l'accès à la piscine ou à l'enceinte à partir des appareils (par ex. : sous un patio); ou soit dans une remise.



HORAIRE

Mardi : 8 h à 12 h
Mercredi : 8 h à 14 h
Judi : 8 h à 14 h

Raymond Lessard,
Officier municipal en bâtiment

Prévoyez vos rendez-vous et vos demandes de permis. N'attendez pas à la dernière minute.

Vacances de l'officier municipal : du 12 au 16 août

REJOINDRE L'OFFICIER MUNICIPAL :

Courriel : inspecteur@sainte-helenedebagot.com

Téléphone : 450 791-2455, poste 2230

L'EAU POTABLE - UNE RESSOURCE ÉPUISSABLE

Malgré la demande de coopération faite à tous les citoyens, certains continuent tout de même d'arroser leur gazon ou autre pendant la nuit. Résultat : la Municipalité doit avoir recours au remplissage de la réserve d'eau potable par des citernes.

Nous réitérons que la coopération de tous est primordiale. N'hésitez pas à faire part de l'interdiction à un voisin ou un ami qui semble ne pas respecter la consigne ou à nous contacter pour une intervention auprès des réfractaires. N'oubliez pas que les coûts générés par l'intervention d'une citerne de remplissage sont ajoutés aux dépenses qui sont payables par vos taxes!

L'eau potable est une ressource précieuse qu'il faut utiliser à bon escient. Merci d'en tenir compte!



VANDALISME - AU PRIX QU'EST LA NOURRITURE, ELLE EST MIEUX DANS VOTRE ESTOMAC QUE SUR LES VOITURES.



Avez-vous constaté que des œufs ont disparu de votre réfrigérateur?

Est-ce que vos poules semblent ne plus pondre chaque jour?

Nous avons résolu l'énigme. Des œufs ont été lancés sur des voitures et des maisons.

La Municipalité demande la collaboration de tous les citoyens pour dénoncer ces actes répréhensibles. Si vous êtes témoin de méfaits, contactez immédiatement la police.

La surveillance parentale est aussi un bon moyen pour réfréner les mauvais coups.

Aidez-nous à vous aider!



LE NOUVEAU STATIONNEMENT MUNICIPAL EST ENFIN PRÊT POUR VOUS!

Le conseil municipal est fier de vous informer que son stationnement communautaire, situé à l'angle de la 4^e Avenue et de la 2^e Rue, est prêt à l'utilisation.

Avec la venue du CPE, en plus de l'école, des commerces à proximité, de l'église et du presbytère, il était indispensable de fournir plus de places pour les usagers.

Une allée y est également aménagée pour que les enfants puissent se rendre à l'école si les parents les débarquent dans le stationnement. Afin de sécuriser d'avantage les lieux pour traverser la 2^e Rue, le lignage pour la traverse de piétons sera effectué vers la fin du mois de juin.

Cet espace a été conçu par la Municipalité pour la communauté. Gardons-le propre!

LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN ARRIVE À GRAND PAS

Encore une fois cette année, nous pourrons éblouir les petits et les grands avec des feux d'artifice grandioses. Cet événement est possible grâce à la participation financière de nos généreux donateurs.

Au nom du conseil municipal et des citoyens, merci!



PLATINE



TRANSPORT ALIMENTAIRE LIQUIDE EN VRAC

ATELIER DE RÉPARATION TRUCKPRO

TRANSPORT D'ANIMAUX

**3 EXPERTISES
UNE ADRESSE**

549, 3^e Rang, Ste-Hélène-De-Bagot

☎ 450 791-2122

transportpetit.ca

relaispetit.ca

OR



450.773.0762
TOITURES DURATEK.COM

TOITURES
DURATEK^{INC}
LA RÉFÉRENCE EN TOITURE DEPUIS 1980
791 RUE PAUL-LUSSIER
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

PROMUTUEL
ASSURANCE
BAGOT

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

UNI-PRO 

LA FORCE
MÉCANIQUE
450-381-AUTO

844 Paul Lussier, Parc industriel Ste-Hélène

NORDMEC
 **INC.**

OR



MICHEL BROUILLARD

ARGENT



PIERRE-YVES
MARTIN

ARGENT



Club FADOQ Ste-Hélène



FERME AVICOLE

**R. BROUILLARD
ET FILS INC.**



COFFRAGES

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



LA SOLE INC

FABRICANT DE MACHINERIE AGRICOLE



PETRO-CANADA



**SIMON-PIERRE
SAVARD-TREMBLAY**

DÉPUTÉ | SAINT-HYACINTHE-BAGOT
BLOC QUÉBÉCOIS

simon-pierre.savard-tremblay@parl.gc.ca
450 771-0505 1 800 463-0505



ARGENT

FERME
F.S.
SAVOIE
INC.
STE-HÉLÈNE

Kiosque à la ferme



La petite Savoie
FERME MARAÎCHÈRE



Des fruits et légumes cultivés
localement seront disponibles
en libre-service directement à
la ferme

477^e rang
Sainte-Hélène-de-Bagot
Qc. J0H 1M0

Ouverture fin juin 2024



111, rang Brodeur
St-Nazaire-d'Acton, QC, J0H 1V0
Téléphone : 819-392-2225 - Fax : 819-392-2226
Courriel : bureau@excellporcs.com

G-DION & FILS INC.
ET ASSOCIÉS ENTREPRENEUR
ÉLECTRICIEN

 **Desjardins**
Caisse de la Vallée d'Acton



GROUPE
VISION DR

 **M.B.M.**
Daigle
S.E.N.C.
BOEUF D'ENGRASSEMENT
GRANDE CULTURE
450 791-2230



Contact :
Tél : 450-779-5286
Email : Ferme.Racat@gmail.com
Adresse :
359, rang St-Augustin,
Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0

ARGENT



OK PNEUS

Centre du Pneu Upton inc.

Martin Courtemanche

450.549.4786 📞

okpneupton@telupton.com ✉

289, route Joubert, Upton, QC J0H 2E0 📍



Abattoir

L.G. HÉBERT
et fils



229, Rang Charlotte (rte 116) C.,
Saint-Liboire, Qc J0H 1K0
Tél: (450) 793-4710
Fax: (450) 793-2596

BRONZE

Agiska BMR PRO Ste-Hélène
Ferme Jean-Claude et Gaby Belval S.E.N.C.
Excavation Sylvain Plante & fils inc.
Moteur électrique Bisaillon inc.
Luc Déry terrassement inc.
Ferme C. et J. Belval S.E.N.C.
Les Entreprises J et L Smith inc.
Ferme J.T. Chagnon et fils inc.
Ferme Belvaldale S.E.N.C.

Idée Graphik inc.
Réjean Rajotte, maire
Carrière d'Acton Vale Itée
Richelieu Hydrogéologie inc.
Marcel Lapierre
Ferme Lépine inc.
Alain Delorme, urbaniste
Arthur Roy
Isoporc

Un merci particulier à monsieur **ANDRÉ LARAMÉE**
qui nous permet d'utiliser une parcelle de son terrain
pour le lancement des feux d'artifice chaque année.

LE COMITÉ DES



LOISIRS
S T E - H É L È N E

VOUS INVITE

Samedi
22 juin 2024

ON FÊTE !

Bénévoles recherchés
pour le service de cantine et de bar.
Si vous êtes intéressés, communiquez avec
Olivia Bourque au 450 791-2455, poste 2310

«Parce qu'au fond, on est peut-être
quelque chose comme **UN GRAND PEUPLE...**»

René Lévesque

15 h à 18 h 00 :

Maquillage, jeu gonflable dans le gymnase
Mascottes et kiosque de barbe à papa cour du chalet



16 h à 18 h 00 :

Amusement
avec **Monsieur Poi**



16 h 30 à 22 h :

Souper
Hot-Dog



18 h 30 à 21 h 30 :

Musique, danse et animation
sous le chapiteau

19 h à 20 h 30 :

Danse country
avec



devant la patinoire

21 h 45 (1^{re} partie) | 23 h 00 (2^e partie) :

Prestation du groupe



sous le chapiteau

22 h 30 :

Feux d'artifice
offerts par
la Municipalité de Sainte-Hélène
et ses généreux donateurs



01 h 00 :

Fin de l'évènement

Prenez note que l'évènement aura lieu même en cas de mauvais temps. | Service de bar et de cantine sur place, au profit du Comité des loisirs Ste-Hélène.

ÉQUIPE CAMP DE JOUR 2024

Encore cette année, le comité a reçu plusieurs candidatures exceptionnelles. Considérant le nombre de postes vacants, le comité de sélection a dû faire des choix difficiles. Le Comité des loisirs Ste-Hélène est donc fier et enthousiasmé de vous présenter son équipe d'animation du camp de jour 2024 :

- Pour un 3^e été, Stitch et Confetti seront à l'animation des groupes des plus vieux;
- Grenadine et Melon d'eau feront leur retour parmi nous pour une 2^e année. Elles seront responsables des jeunes âgés entre 6 et 8 ans;
- Calinours, à qui nous souhaitons la bienvenue, s'occupera du groupe des tout-petits;
- Pour veiller à l'intégration des enfants à besoins particuliers, notre très chère Latté sera parmi nous pour son 3^e été, mais avec de nouvelles tâches et de nouveaux défis;
- Arabesque, qui en sera à sa 2^e année comme animatrice, sera promue comme assistante accompagnatrice et viendra en aide à Latté. Arabesque est une citoyenne de Sainte-Hélène qui a participé au programme aide-animateur et qui, au fil des années, s'est taillé une place au sein de l'équipe d'animation;
- Cette année, nous accueillons 2 nouveaux animateurs, Mirage et Gatorade, qui seront les animateurs volants. Ils veilleront au bon déroulement du camp de jour et toucheront à l'animation, l'organisation et travailleront de concert avec la coordonnatrice du camp de jour. Gatorade est un nouvel animateur qui est, lui aussi, issu du programme aide-animateur;
- Finalement, cette année encore, le camp de jour Ste-Hélène sera chapeauté par Salto, notre coordonnatrice des 4 dernières années;
- Le Comité des loisirs désire souhaiter la bienvenue à ces 3 nouvelles aide-animatrices : Hot-Dog, Jujube et Lune, ainsi qu'une mention spéciale à 2 aide-animatrices qui reviennent dans l'équipe cette année, Flip et Schtroumpfette.

Le programme aide-animateur est une belle façon de garder un pied dans le camp de jour. Il s'agit d'un emploi non rémunéré s'adressant aux enfants âgés entre 11 et 12 ans qui souhaitent acquérir de l'expérience dans un milieu de travail. Il s'agit d'un emploi sur une base volontaire. Aucun nombre d'heures et de semaines n'est requis. Le jeune est appelé à venir en aide aux animateurs et à l'équipe. Les activités et sorties sont gratuites pour les aide-animateurs. Aucuns frais ne sont exigés aux parents pour les services du camp de jour et de garde pour les aide-animateurs de 11 et 12 ans. Il s'agit d'une expérience très formatrice et enrichissante pour les jeunes.



CAMP DE JOUR 2024

REMERCIEMENTS



Encore cette année, le Comité des loisirs souhaitant offrir un service abordable et une programmation variée aux utilisateurs du service du camp de jour de Sainte-Hélène, a fait appel aux entreprises locales afin de bien remplir cette mission. Grâce à leur généreuse contribution, il est possible d'offrir des activités gratuites, et ce, à tous les utilisateurs du camp de jour.

Le Comité des loisirs Ste-Hélène souhaite remercier :



Desjardins

Caisse de la Vallée d'Acton



549, 3^E RANG, STE-HÉLÈNE QC JOH 1M0
☎ 450 791-2122 ✎ transportpetit.ca



M. Yves Petit



Abattoir L.G. Hébert et fils Ltée.
Agiska Coopérative de Sainte-Hélène

LES RENDEZ-VOUS GLACÉS 2024

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot vous invite à participer aux rendez-vous glacés 2024. Pour l'occasion, le camion de rue Cornet en cavale sera au stationnement du presbytère afin de vous rafraîchir :

- 🍦 Mercredi le 10 juillet de 17 h 30 à 21 h
- 🍦 Mercredi le 14 août de 17 h 30 à 21 h
- 🍦 Vendredi le 13 septembre de 17 h 30 à 21 h



Prendre note que les heures d'opération du camion de rue sont sujettes à changement en fonction de la température.

On vous y attend en grand nombre!

SOIRÉES DE DANSE COUNTRY À SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

Présentées par JB Linedance

Du 3 juillet au 4 septembre 2024
Les mercredis soirs de 19 h à 21 h 30
(si la météo le permet)

Au chalet des loisirs à l'extérieur
Au 400, 2^e Rue

GRATUIT POUR TOUS!



MEETUP 2024, ENCORE UN SUCCÈS!

L'évènement annuel, présenté le 18 mai dernier, a connu un franc succès encore cette année. Plusieurs camionneurs et visiteurs étaient au rendez-vous.

Au nom de tous, nous remercions Relais Routier Petit et ses partenaires pour avoir offert gratuitement cet évènement accessible à toutes les familles, mettant en vedette les camions et accompagné d'une panoplie d'activités.

Le Municipalité remercie également les pompiers de son service incendie qui ont bénévolement été présents avec leur camion pour émerveiller les tout-petits.

Félicitations aux organisateurs!



 Pour information
www.riam.quebec
450 774-2350 

VOUS DÉMÉNAGEZ?

**DITES « AU REVOIR »
À VOS BACS BRUNS ET VERTS!**



Des bacs vous attendent à votre nouvelle adresse. Si ce n'est pas le cas, communiquez avec votre municipalité.

Bon déménagement !



Au printemps, plutôt que de brûler,
optez
pour la
collecte
de
résidus **verts**



RECYCLER VOS PILES

Le service de récupération de piles est à nouveau disponible à la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot par le biais de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains. Déposez vos piles dans la boîte en carton prévue au bureau municipal ou au chalet des loisirs (dans la cabane à patins).



LES MATINÉES GOURMANDES

6 juillet : Saint-Damase, 105, rue Sainte-Anne
17 août : Sainte-Madeleine, 100, rue Bernard (terrain de jeu)
9 h à 13 h

www.mrcmaskoutains.qc.ca/matinees-gourmandes

Infos pratiques ORGANISMES PARTENAIRES

LIGNE DE RÉFÉRENCEMENT POUR LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES – UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA)

L'Union des producteurs agricoles (UPA) tient à vous informer qu'à compter de maintenant, les travailleurs voulant communiquer avec nous en espagnol pourront dorénavant nous rejoindre aux coordonnées indiquées ci-bas.

Trabajadores extranjeros temporales en Québec

Línea de información gratuita
1 888 454-3998

#WhatsApp
438 543-5062 | 438 378-5152

IMMIGRANT QUÉBEC

UPA POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR Centre d'emploi agricole

Este proyecto está financiado por el Gobierno de Canadá. Canada

JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES – LE 15 JUIN 2024

La Municipalité proclame la journée du 15 juin 2024 comme étant la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées afin de sensibiliser la population et invite tous les élus et la population à porter le ruban mauve, symbole de la solidarité à la lutte contre la maltraitance.

Nous rappelons 2 services essentiels pour aider les aînés dans certaines situations :

La MRC a mis en place le projet IMAGES desservi par CIJM qui permet d'avoir une intervenante dédiée aux aînés qui écoute, accompagne, propose des solutions et réfère aux services sur le territoire afin de contrer la maltraitance, l'isolement et la détresse.

Le projet RADAR (Réseau actif de dépistage des aînés à risque) contribue au maintien et au mieux-être des aînés dans leur milieu de vie naturel, dans un environnement optimal de santé et de sécurité. Si vous êtes témoin d'une situation de solitude et d'isolement ou que vous vivez de la solitude et de l'isolement, RADAR peut vous aider.



Centre d'écoute Montérégie
Briser l'isolement chez les aînés
450-658-8509 1-877-658-8509
www.projetradar.org

**Vous êtes un aîné?
Vous vivez une situation difficile?
On peut vous aider!**

Projet **IMAGES** c'est:

- Écoute
- Accompagnement
- Solutions, références

Peu importe votre situation:

- Maltraitance, violence
- Solitude
- Détresse

Contactez:
Annie Quintal
Intervenante milieu aîné
MRC des Maskoutains
450 502-4395
Projet.images@gmail.com

MRC des Maskoutains Offret par: CIJM



Sainte-Hélène-de-Bagot

À votre agenda

Voyage en autobus, départ de Sainte-Hélène

Quand : Jeudi le 26 septembre 2024 avec un guide accompagnateur

Où: Une journée dans la région de Bellechasse

- Visite de l'usine Prévost Car, la plus grande entreprise nord-américaine de fabrication d'autocars;
- Visite de la maison Eugène-Prévost, fondateur de l'entreprise avec une exposition retraçant l'histoire de l'entreprise fondée en 1924;
- Dîner dans la région;
- Visite de la maison du Dr Chabot, médecin de campagne de 1900 à 1972;

- Visite de la cabane Comtois avec dégustation de produits de l'érable et du terroir;

Information : <https://club.fadoq.ca/M016>

Pour inscription (avant le 10 août) : Lise Laferrière : 450 791-2629 ou liselaf.fadoq@hotmail.com

50^e anniversaire

Nous étions 175 personnes pour célébrer le 50^e anniversaire de notre Club FADOQ. Nous vous remercions tous et chacun de votre présence.

En terminant, nous vous souhaitons un bel été. Profitez de tous les beaux moments... vive la vie!



**ANNIVERSAIRES
MOIS DE JUILLET**

Mme Lise Lapierre	01
Mme Thérèse Hébert	06
M. Robert Forest	08
Mme Madeleine Rondeau	12
Mme France Vachon	15
M. Raymond Brouillard	16
M. Gérard Belval	16
M. Jacques Chagnon	20
M. Guy Bourgault	21
Mme Ghislaine Pomerleau	26
Mme Laurette Roy	30



**ANNIVERSAIRES
MOIS D'AOÛT**

M. Robert Cabana	10
M. Laurent Graveline	12
M. Thierry Vallélian	16
M. Jacques Lefebvre	20
M. Rémi Fournier	21
Mme Jocelyne Jodoin	21
M. André Fafard	22
Mme Ginette Gendron	24
M. Guy Beaudoin	30



NOUS SOMMES LÀ CET ÉTÉ!

Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) sont disponibles pour vous tout l'été ! Toujours situé au centre d'éducation des adultes Saint-Hyacinthe-Acton, il n'y a que durant la semaine du 15 juillet 2024 où les services seront en vacances estivales.

Que ce soit pour un retour aux études à l'automne 2024 ou un projet professionnel à plus long terme, il nous fera plaisir de vous accompagner dans votre parcours.

Vous rencontrerez peut-être Audrey lors des Matinées gourmandes, en partenariat avec la MRC des Maskoutains, afin d'en connaître davantage sur nos services gratuits. Vous avez accès aux services directement au bureau municipal de votre municipalité ou, si vous préférez, nous pouvons également faire les rencontres à nos bureaux de Saint-Hyacinthe ou d'Acton Vale. Nous sommes enthousiastes d'aller à votre rencontre cet été et n'hésitez pas à venir poser vos questions!

Audrey Gatineau,
conseillère en information scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@cssh.qc.ca | 450 773-8401, poste 6731



Infos COORDONNÉES

BUREAU MUNICIPAL

Adresse : 421, 4^e Avenue, 2^e étage
Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0

Téléphone : 450 791-2455
Courriel : mun@sainte-helenedebagot.com
Site Internet : www.sainte-helenedebagot.com

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

CENTRE COMMUNAUTAIRE 421, 4^e Avenue

CHALET DES LOISIRS 400, 2^e Rue

BIBLIOTHÈQUE 670, rue Principale
(Entrée via la 6^e Avenue)

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (S.P.A.D.)

1-855-472-5700 • www.spadrummond.com

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350 • www.riam.quebec

ÉCOCENTRES

450 774-2350

- Saint-Hyacinthe : 1880, rue Brouillette

- Acton Vale : 68, rue Noël-Lecomte

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DE SAINT-HYACINTHE

450 773-8401

SÛRETÉ DU QUÉBEC

450 778-8500

MRC DES MASKOUTAINS

Maintenant un seul numéro :

Général : 450 774-3141 • www.mrcmaskoutains.qc.ca

(Service d'évaluation, Programme de rénovation, Patrimoine, Cours d'eau, Bandes riveraines, Bassin versant, Famille, Développement social et développement rural, Urbanisme, Permis pour les boisés, etc.)

Transport adapté : 450 774-8810

Transport collectif : 450 774-3173

Saint-Hyacinthe Technopole : 450 774-9000



PAROISSE SAINTE-HÉLÈNE

450 791-2480

ÉCOLE PLEIN SOLEIL

450 773-1237

BUREAU DE POSTE DE SAINT-LIBOIRE

450 793-4188

COMPTOIR DE SERVICE POSTAL DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

450 791-2666

655, rue Principale

DÉPUTÉ PROVINCIAL

1-800-969-3793 • André Lamontagne

DÉPUTÉ FÉDÉRAL

450 771-0505 • Simon-Pierre Savard-Tremblay

CÂBLEVISION @

1 800 567-6353 • www.cablevision.qc.ca

SOGETEL @

1 866 764-3835 • www.sogetel.com

TÉLÉBEC @

1 888 835-3232 • www.telebec.com

MASKATEL @

450 250-5050 • 1 877 627-5283 • www.maskatel.ca



**ESPACES PUBLICITAIRES
DISPONIBLES
DANS LE JOURNAL
LE BAGOTIER**

POUR INFORMATION :
Audrey Lapierre 450 381-2908
ou info@ideegraphik.com



H.D.
CONSTRUCTION

TOITURE & RÉNOVATION GÉNÉRALE

450 230-5314



**UN PROJET D'AFFAIRES OU
DE NOUVELLE
ENTREPRISE ?**

Saint-Hyacinthe Technopole est
LE GUICHET UNIQUE
pour vos projets industriels, commerciaux
et touristiques dans la MRC des Maskoutains

CONTACTEZ-NOUS
450 774-9000 | 1 877 505-1246
st-hyacinthetechnopole.com  



SAINT-HYACINTHE
TECHNOPOLE

*Développement économique
de la grande région de Saint-Hyacinthe*



**MINI-ENTREPÔTS
— SAINTE-HÉLÈNE —**

entrepotstehelene.ca

 info@entrepotstehelene.ca
 **450 381-6664**

Complexe de mini-entrepôts
moderne avantageusement
situé près de l'autoroute 20



**POUR LOCATION
DISPONIBLE
DÈS MAINTENANT!**



Clinique podologique Josiane Forest
Infirmière membre OIIQ et AIISPO

Soin des pieds en résidence et à domicile
450-278-6291
josianeforest@hotmail.com






OFFRE D'EMPLOI

Plusieurs postes disponibles



AVEC UNE GANG DYNAMIQUE, LE TEMPS PASSE VITE !

Horaire flexible | Salaire compétitif | Rabais de 50% sur tes repas | Assurances collectives et plus !

Se présenter sur place et demander Éric ou Nancy OU par courriel à : BO12816@SUNCOR.COM

RESTAURANT A&W | SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT 450-791-2301



RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE

DAVID FLUET | PROPRIÉTAIRES
MARTIN FLUET

☎ 450 888-1313
780, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot
www.dfcoffrages.com

TRAVAUX
DE BÉTON

STRUCTURE
D'ACIER

CHARPENTE
DE BOIS

RBO 8335-0868-42



**ENTREPRENEUR
ÉLECTRICIEN
AGRICOLE**

► **SERVICES SPÉCIALISÉS REMO** ◀

COMMERCIAL & RÉSIDENTIEL

450 791-2209 REMO KESSELING
servicespecialisesremo@hotmail.com

305, 5^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot



Judith Racicot
jracicot@lussierchevrolet.com
450 778-1112 poste 260
Cell. : 450 278-2697

SUIVEZ-NOUS SUR facebook

RBO 8348-4337-09

CONSTRUCTION
PROY
QUALITÉ SERVICE

450 791-2221
PATRICK ROY, président

Projet clé en main
Pose de portes et fenêtres
Revêtement extérieur
Gestion de projet
Projet domiciliaire
Garantie Maison Neuve
Installation de murs et de planchers préfabriqués

865, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0

TOUJOURS PRÊT. TOUJOURS PRÈS.

Livraison de carburant en vrac
Réservoirs et équipement de distribution
Équipe spécialisée à votre service



NOTRE ÉNERGIE À VOTRE SERVICE
CARBURANTS ET MAZOUT

Communiquez avec nous :
909, Paul-Lussier, Ste-Hélène-de-Bagot
Tél : 450-791-2462

*Ultramar est une marque déposée d'Énergie Valero inc. utilisée sous licence par Corporation Parkland.



Relais Routier Petit
549, 3E RANG
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
J0H 1M0
450-791-2122

SERVICES MÉCANIQUES
POUR VÉHICULES LOURDS

SERVICES D'URGENCES ROUTIÈRES
REMORQUEUSE ET UNITÉ DE SERVICE

MAGASIN DE CHROME
FIER PARTENAIRE DE CHROME SUPPLY WAREHOUSE

SERVICES DE LAVAGE
POUR VÉHICULES LOURDS

Kiosque à la ferme

La petite Savoisie
FERME MARAÎCHÈRE

Des fruits et légumes cultivés localement seront disponibles en libre-service directement à la ferme

477 2e rang
Sainte-Hélène-de-Bagot
Qc. J0H 1M0

Ouverture fin juin 2024

Plâtrage RG

Raphaël Girard

☎ 450-779-5477
✉ rgirard1@live.ca

📍 Plâtrage RG
RBO 5833-5183-01

RÉNOVATION - RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL

AUTOCUEILLETTE Camerises

172 4^e Rang, Ste-Hélène-de-Bagot

François Demeule et Jocelyne Lanoie
450 230-0085

Surveillez notre ouverture via notre page :

📘 Camerises Ste-Hélène-de-Bagot

GARAGE DENIS
ORANGE

337, 3^e rang
Sainte-Hélène
QC J0H 1M0

Débosselage Peinture
▷ Anti-rouille ▷ Redressement de châssis
▷ Pose de pare-brise ▷ Estimation d'assurance

450.791.2217 FAX: 450.791.2219

Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur

Médicaments d'ordonnance et en vente libre livrés directement à votre porte.

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire
5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
acespharma.ca

Accèspharma
over Walmart

E-G-DION & FILS INC.
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
154, Saint-Patrice, Saint-Liboire QC, J0H 1R0
PIERRE DION

RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL | INDUSTRIEL | AGRICOLE

SANS FRAIS 1 800 808-4481 | www.dionelectrique.ca

BMR PRO | **Agiska**
Coopérative

Bienvenue chez vous!

BMR Pro Sainte-Hélène / 450-791-2666
655, rue principale
Sainte-Hélène-de-Bagot (Qc) J0H 1M0

André LAMONTAGNE
DÉPUTÉ DE JOHNSON

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION
MINISTRE RESPONSABLE DU CENTRE-DU-QUÉBEC

☎ 450 546-3251
✉ andre.lamontagne.john@assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC



RBO 5592-8188-01

PAYSAGEMENT Lapierre

f

Sainte-Hélène-de-Bagot
www.paysagementlapierre.com

450-791-2765
patricklapierre@ntic.qc.ca

DEGRANDPRÉ

PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

WARWICK 1, ROUTE 116 EST	VICTORIAVILLE 389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N	DRUMMONDVILLE 5224, BOUL. ST-JOSEPH
------------------------------------	--	---

819 472-3286
info@groupedgp.com

GROUPEDGP.COM
RBQ : 8335-7996-13

ALIMENTATION **FAMILLE**

Croteau INC.

Émilie & Daniel Croteau
Épiciers, propriétaires

Marché Ste-Hélène
685 rue Principale
Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0
Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823

MARCHE BONICHOIX



Érablière
**L'Autre
Versan**

- ✳ Repas de cabane à sucre
- ✳ Traiteur froid et chaud
- ✳ Produits de l'Érable
- ✳ Cuisine du terroir

OUVERT À L'ANNÉE

Hélène Belley & Stephan Roy
350, 4^e rang, Sainte-Hélène-de-Bagot
450-791-2616



idéegraphik

Graphisme. Impression. Articles promotionnels. Vêtements.

**Besoin d'outils
publicitaires?**



450 381-2908 | info@ideegraphik.com | Ste-Hélène-de-Bagot

Excavation

219, Rang Charlotte
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

Sylvain Plante

R.B.Q. 8102-7773-03 et Fils Inc.

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION

Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée

INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION

MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V

Sylvain : 450 793-2534 Bur. : 450 793-2535

Les Entreprises Racicot inc.



DÉNEIGEMENT

Résidentiel et commercial
Sainte-Hélène-de-Bagot
450 518-4297

450-791-2144

Coiffure pour Elle et LUI

Salon Francine Fluet Enr.

526, 3^e rang
Ste-Hélène de Bagot
J0H 1M0



**IRRIGATION
MARCEL GIRARD ET FILS INC.**

450 791-2431

521, rang Sainte-Hélène, Sainte-Hélène-de-Bagot

Efficacité et expérience depuis plus de 30 ans!

GROUPE RCA

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN



rcaelectrique.com | 450 791-0114

LA FORCE MÉCANIQUE

450 381-AUTO

Depuis 2014



EN RÉPARATION AUTOMOBILE
ATELIER DE MÉCANIQUE

ALIGNEMENT
AUTOMOBILE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE
(FREINS, ÉCHAPEMENT, SUSPENSION,
DIRECTION ET BIEN PLUS...)

CHANGEMENT D'HUILE
TÉMOIN D'ANOMALIE
(MOTEUR, AIR BAG, ABS, TPMS...)

AIR CLIMATISÉ

VENTE ET INSTALLATION DE PNEUS

ENTRETIEN VÉHICULES ÉLECTRIQUES/HYBRIDES

ENTRETIEN COMPLET DES VÉHICULES

RÉPARATION/CHANGEMENT DE PARE-BRISE

VOITURES DE COURTOISIE

844, rue Paul-Lussier
SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
450 381-2886

SITUÉ DANS LE
PARC INDUSTRIEL

LUNDI AU JEUDI : 7 h 30 à 17 h 30
VENDREDI : 7 h 30 à midi



RE/MAX
RENAISSANCE
AGENCE IMMOBILIERE

450.230.6667

Martin Lussier
Courtier immobilier

Israel Lussier
Courtier immobilier

Jacob Lussier
Courtier immobilier résidentiel

LUSSIER IMMOBILIER POUR ÊTRE BIEN CONSEILLÉ!

3100 AVENUE CUSSON - 450-771-7707

REER et CELI

**Cotiser,
ça allège l'esprit**



On vous accompagne dans
la réalisation de vos projets.

Cotisez en ligne
ou avec votre conseiller.

desjardins.com/reerceli

 **Desjardins**